

COMPAGNIE DE GENDARMERIE

UNITE
BT.

CODE UNITE 03608 PROCES-VERBAL N° 574 / 19 83

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PIECE 1 FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Apparition d'objets volants non identifiés.

83306903

NOUS SOUSSIGNÉ(S) P A et O A , Gendarmes, A.P.J.

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du C.P.P.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES ASSISANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

DATE HEURE

CE JOUR 27 septembre 1983, à 9 heures 30, nous apprenons par la rumeur publique, que des personnes de la localité de , ont aperçu dans le ciel un objet volant non identifié.

Nous nous rendons immédiatement dans cette localité où, après recherches, il est porté à notre connaissance que les personnes qui auraient observé ce phénomène, seraient messieurs O C , L M et K P tous trois, demeurant à .

Nous nous présentons au domicile du premier nommé. Celui-ci nous déclare que le samedi 24 septembre 1983, il s'était rendu sur le CD , à la sortie de la commune de . Il était environ 5 heures 30. Il faisait nuit. Il attendait que le jour se lève pour cueillir des champignons. Tout à coup, il a aperçu un objet lumineux dans le ciel, qui ressemblait à une grosse étoile. Cet objet grossissait et atteignait la dimension d'un cercle de 50 centimètres de diamètre environ avec un léger renflement à sa partie inférieure. Il se trouvait sensiblement à la verticale de . Il émettait des rayons de couleur jaunâtre, de différentes longueurs. Il a allumé son briquet pour déterminer ce que cela pouvait être. A chaque allumage, il se produisait une rétractation de ces rayons qui réapparaissaient quand la flamme s'éteignait. Il ne pouvait évaluer la hauteur à laquelle il se trouvait. A un certain moment, il a eu l'impression que l'objet se dirigeait vers lui. Il a pris peur, est monté dans son véhicule et a regagné son domicile. Il a réveillé son épouse qui a observé le phénomène pendant une demi-heure environ. A ce moment-là, l'objet se trouvait à plusieurs centaines de mètres de haut, dans l'axe (Ouest-Est).

D'autres personnes sont arrivées sur les lieux, ont observé également cet objet. Il a pris deux clichés. Il est allé se coucher vers 7 heures 15.

Le lundi 26 septembre 1983, vers 5 heures, il a été réveillé par monsieur L , qui observait le même phénomène que celui qu'ils avaient vu ensemble. L'objet se trouvait plus éloigné, mais toujours dans le même axe. Il ne pensait pas que de tels faits pouvaient nous intéresser (P.V. d'audition, Pièce n° 2).

Le même jour, entendons à son domicile, L M , qui nous déclare avoir observé le même phénomène que O C . Il a constaté que l'objet avait une forme circulaire. Il présentait une légère proéminence à sa partie inférieure. Il était de couleur jaunâtre, avec sur toute sa circonférence, des rayons de la même couleur, genre rayons laser. Il évaluait sa grosseur à 50 centimètres de diamètre environ. Il était à peu près 6 heures, quand il a commencé son observation. Il est resté sur les lieux jusqu'à 7 heures, ensuite il s'est rendu à la pêche à . Il a remarqué que lorsque M. O allumait son briquet, les rayons s'estompent puis réapparaissent aussitôt la flamme éteinte. Il a remarqué également, que lorsque les clichés ont été pris, l'objet se déplaçait verticalement.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

12 octobre 1983

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

en stage.



sur une distance de un mètre environ.

A , il a revu l'objet. A 8 heures 10, il a disparu brusquement, en émettant une traînée de couleur jaune.

Le lundi 26 septembre 1983, vers 4 heures 30, il a revu l'objet dans le ciel. Il paraissait plus éloigné. Il s'était légèrement déplacé de son axe et se trouvait plus au Sud. Il était plus petit. Les rayons extérieurs lumineux n'apparaissaient plus. Sa forme était la même. Il distinguait, à l'aide d'un téléobjectif, un noyau de couleur sombre entouré d'un cercle lumineux jaunâtre.

Le 27 septembre 1983, vers 4 heures 15, il a à nouveau observé le même phénomène. L'objet se trouvait toujours dans l'axe , mais s'était déplacé vers le Nord. Il ressemblait en tous points à l'objet de la veille. Il n'a nullement pensé à nous avertir de ces faits (P.V. d'audition, pièce n° 3).

Le même jour, entendons à son domicile, K P , qui nous déclare, que le lundi 26-09-83, à 4 h 15, il a été réveillé par son voisin L M qui avait remarqué la présence d'un objet insolite dans le ciel. Il a lui-même, remarqué la présence d'un point lumineux, plus important que les étoiles. Ce point était situé à l'Est, à environ 30° par rapport au sol. Il a utilisé son appareil Photographique. Il a constaté que l'objet vu à travers du téléobjectif, était constitué d'un cercle de lumière encadrant un point noir. Il a remarqué qu'il se déplaçait latéralement, en dent de scie. Il a tiré 8 poses. Il précise qu'avec son appareil, il cadrerait aisément l'objet, mais n'arrivait pas à fixer la luminosité des étoiles. Il a remarqué également l'existence de cercles lumineux et quatre traits de lumière, partant du noyau. Il a cessé son observation vers 5 heures 30. (P.V. d'audition pièce n° 4).

Continuant notre enquête, le 10 octobre 1983, entendons à son domicile, S M , épouse O , qui nous déclare qu'elle a été réveillée par son mari le 24-09-1983. Il lui a montré dans le ciel un objet lumineux qu'elle a observé jusqu'à 7 heures 45. Cet objet avait la forme d'une boule de couleur jaunâtre, avec des rayons lumineux sur toute sa circonférence. Cette boule mesurait 30 centimètres de diamètre environ. Elle n'a pas évalué la distance à laquelle elle se trouvait, mais était dans l'axe (Ouest-Est). Elle a cessé de voir cet objet quand le soleil s'est levé.

Le lundi 26-09-1983, elle a observé à nouveau cet objet. Il se trouvait sensiblement au même endroit, mais plus éloigné. Son aspect n'avait pas changé. Elle est restée une demi heure environ à le regarder, puis elle s'est recouchée. Elle ne s'est plus souciée, si les jours suivants cet objet se trouvait toujours là (P.V. d'audition, pièce n° 5).

Le même jour, entendons à son domicile G W , qui nous déclare que le samedi 24-09-1983, en compagnie de L G et O il a observé dans le ciel un objet lumineux, qui ressemblait à une boule. Il brillait d'un fort éclat, avait un diamètre de 30 centimètres environ. Il ne pouvait évaluer la distance à laquelle il se trouvait. Des rayons lumineux se distinguaient sur tout le périmètre. Il a observé ce phénomène 3/4 d'heure environ. Cet objet était dans l'axe . En se dirigeant vers , cet objet les suivait. Il descendait et remontait. Vers 8 heures, l'objet a disparu de sa vue en montant dans le ciel verticalement. Les jours suivants il n'a plus prêté attention à cet objet, car il est parti aux vendanges (P.V. d'audition, pièce n° 6).

Le même jour, entendons à son domicile, G T , qui nous déclare que le samedi 24-09-1983, alors qu'il se rendait à la pêche, en compagnie de son frère L M et d'un camarade G W , monsieur O les a arrêtés pour leur montrer un objet lumineux, dans le ciel. Il a vu une boule lumineuse, d'un diamètre de 50 centimètres environ, qui brillait plus que les

étoiles. Il ne peut évaluer la distance à laquelle elle se trouvait, mais il lui semble qu'elle est assez proche, dans l'axe (Ouest-Est). Il distinguait sur le périmètre, des rayons lumineux, courbes, plus clairs que la couleur de l'objet. En cours de trajet, entre et , il a constaté que cet objet montait et descendait. Sur les lieux de pêche, il l'a observé à nouveau. Sa direction avait quelque peu changée, elle était Sud-Est. Vers 8 heures, il l'a vu disparaître en montant à la verticale dans le ciel.

Il l'a revu le 27-09-1983, toujours dans la même direction, mais beaucoup plus éloigné. Il avait la grosseur d'une assiette.

Le 29-09-1983, il a observé le même phénomène, mais a constaté qu'il se déplaçait latéralement et verticalement.

Il n'a plus revu cet objet les jours suivants (P.V. d'audition, pièce n° 7).

Par message n° 435/2 du 27 septembre 1983, nous rendons compte à notre Commandant de Compagnie à _____.

A ce jour, aucune autre personne, ayant pu apercevoir ce phénomène, n'a été découverte.

Fait et clos, le 12 octobre 1983.

Le Gendarme P1

Le Gendarme O

en stage.

83306903

GROUPEMENT

de la 1

COMPAGNIE

de

UNITE

BT.

P.V. N° 574 / 19 83

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

01

et consorts.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

0

C:

RÉFÉRENCES

83306903

CE JOUR 27 septembre 1983,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), P A , Gendarme, A.P.J.

VU LES ARTICLES 20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,
entendons sur les lieux de son travail :

O C , né le à , mécanicien, de-
meurant à , fils de G
et de D M L , marié, 3 enfants, de nationalité française,
qui nous déclare à 10 heures 45 :

" Samedi 24 septembre 1983, je me suis rendu à la sortie de
, en direction de , en bordure du CD
, pour y ramasser des champignons. Il était environ 5 heures 30.
J'attendais qu'il fasse jour. Tout à coup, j'aperçois dans le ciel un
objet lumineux, qui ressemblait à une grosse étoile. Cet objet grossis-
sait rapidement, pour atteindre la grosseur d'un cercle, avec un léger
renflement à la partie inférieure, d'un diamètre de 50 centimètres en-
viron. Cet objet se trouvait sensiblement à la verticale de la localité
de . Sur toute sa circonférence, il émettait des rayons
lumineux. Ces rayons étaient de couleur jaunâtre, comme l'objet lui-même,
n'étaient pas rectilignes mais représentaient une ligne courbe. Ils
étaient de différentes longueurs, allant de 1 mètre à deux mètres.

Comme il faisait nuit, j'ai allumé mon briquet, pour essayer de
déterminer ce que cela pouvait être. A chaque allumage, il se produisait
une rétractation de ces rayons qui réapparaissaient, lorsque la flamme
de mon briquet s'éteignait. A un certain moment, j'ai eu l'impression
que cet objet se dirigeait vers moi. Je ne pouvais pas évaluer la hau-
teur à laquelle il se trouvait. J'ai pris peur. Je suis remonté en voi-
ture et je suis parti pour regagner mon domicile. J'ai observé ce phéno-
mène pendant une demi-heure environ.

En arrivant à mon domicile, j'ai réveillé mon épouse, pour lui
rarrer les faits. Elle est sortie avec moi dans la rue et a observé
le même phénomène. Il pouvait être 6 heures 00.

Cet objet se trouvait dans le ciel à une altitude que je ne puis
préciser, mais sûrement à plusieurs centaines de mètres, dans l'axe

Quelques minutes plus tard, M. L M: , habitant dans la
même rue, au n° 21, est arrivé sur les lieux. Il était accompagné de
son frère et d'un camarade. Ils ont tous trois observé ce phénomène.
Je suis allé chercher mon appareil photographique et j'ai pris deux
clichés de cet objet. Je n'ai pas encore fait développer mon film. Je
suis consentant à vous remettre ma pellicule, mais à la condition que
les négatifs me soient restitués aussitôt.

Après avoir pris mes clichés, nous avons continué à observer
l'objet. ce n'est que vers 7 heures 15, que j'ai abandonné mon observa-
tion, pour aller me coucher. Mes voisins et mon épouse sont restés sur o

place. J'ai appris au cours de l'après-midi, par M. I , que cet objet avait disparu à 8 heures 10.

Lundi matin, 26-09-83, M. L m'a réveillé vers 5 heures. Il observait le même phénomène que nous avons vu ensemble, le samedi précédent. L'objet se trouvait plus éloigné, mais toujours dans le même axe. Nous sommes restés environ une heure à regarder cet objet puis ensuite nous sommes repartis à nos occupations. J'ai appris ce matin, que M. L avait à nouveau constaté dans le ciel, la présence de l'objet. Je ne pensais pas que de tels faits pouvaient vous intéresser, c'est pourquoi je ne vous ai pas avisés."

Le 27 septembre 1983, à 11 heures 34.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

83306903

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE

de

UNITE

BT.

P.V N° 574 / 19 83

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

0

et consorts

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

I

M

RÉFÉRENCES

83306903

CE JOUR 27 septembre 1983,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), P. A. , Gendarme, A.P.J.

VU LES ARTICLES 20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons sur les lieux de son travail :

I M, né le à demeurant dans la dite localité, cariste, fils de J et de D S, marié, 3 enfants, de nationalité française, qui nous déclare à 11 heures 37 :

" Samedi 24-09-83, vers 5 heures 40, je me rendais à la pêche à

. J'étais en compagnie de mon frère et de G W:

En arrivant, face au n° ; M. m'a demandé de m'arrêter et de regarder ce qu'il observait. J'ai constaté que dans le ciel se trouvait un objet de forme circulaire; présentant une légère prééminence à sa partie inférieure. Cet objet était de couleur jaunâtre et sur tout son périmètre, se trouvaient des rayons de couleur jaunâtre également, genre rayons " Laser ". Ils étaient de longueurs variables; allant de un mètre à deux mètres. Cet objet était de forme ronde, d'un diamètre de 50 centimètres environ. J'ai observé ce phénomène jusqu'à 7 heures, ensuite je me suis rendu à . Lorsque M. O a pris des clichés, j'ai remarqué que cet objet, au 1er cliché, est monté légèrement mais brusquement à la verticale sur une distance d'un mètre environ, au deuxième il est redescendu, pour reprendre sa position initiale.

J'avais remarqué également, que lorsque M. O allumait son briquet, les rayons de cet objet, placés sur tout le périmètre, s'estompent et réapparaissent lorsque la flamme était éteinte. Je me suis procuré une lampe de poche électrique et j'ai constaté que ce même phénomène se produisait, lorsque j'allumais et éteignais ma lampe.

Arrivé à , j'ai revu l'objet dans le ciel. A 8 heures 10, cet objet a disparu brusquement en l'espace de quelques secondes en émettant une traînée plus jaune que l'objet lui-même. Je regardais cet objet, qui se trouvait en direction de

Il est à noter que tout au long du trajet

, les occupants de ma V.L. ont observé l'objet.

Lundi 26-09-83, vers 4 heures 30, j'ai revu cet objet dans le ciel. Il n'occupait plus la même position. IL s'était déplacé dans l'axe et légèrement vers le Sud. Il paraissait plus éloigné, car il était plus petit. D'autre part, les rayons lumineux extérieurs n'apparaissaient plus. Sa forme était la même. Observé à l'aide d'un appareil photographique, muni d'un télé objectif, on distinguait un noyau de couleur sombre, entouré d'un cercle lumineux jaunâtre. Vers 5 heures 30, j'ai cessé mon observation.

Ce matin, vers 4 heures 15, j'ai à nouveau observé le même phénomène. L'objet s'était déplacé; toujours dans le même axe, mais était revenu vers le Nord. Sa forme était toujours la même, mais les rayons

n'apparaissent pas. Je pense que cela était dû à son éloignement. Je n'ai nullement pensé à vous avertir de ces faits."

Le 27 septembre 1983, à 12 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

83306903

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE
 De
 UNITE
 BT
 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
 574 / 83

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
 PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN
 AUTRE CAS

N° PIÈCE 4
 N° FEUILLET 1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
83306903

date et heure nous trouvant à (lieu)
 Ce jour **Vingt sept septembre mil neuf cent quatre vingt trois à 14 H20 à**

Nous soussigné(s) **O A**, Gendarme, A.P.J.

Vu les articles **20 et 75** du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRENOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
K P
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M / à
 ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

, qui déclare :

" " "Lundi matin à 4 heures 15, j'ai été réveillé par mon voisin, monsieur L M. Celui-ci avait remarqué la présence d'un objet insolite dans le ciel. Je suis donc aller constater les faits. Effectivement, j'ai remarqué la présence d'un point lumineux nettement plus important que n'importe quelle étoile. Ce point était situé à l'Est à environ 30° par rapport au sol. Afin d'étudier le phénomène, j'ai utilisé mon appareil photographique muni d'un téléobjectif de 600 Mm et d'un doubleur me donnant un rapprochement de 24 fois. Muni de cet appareil, j'ai constaté que l'objet était constitué d'un cercle de lumière encadrant un point noir." " "

" " "Mon appareil était fixé sur un pied ce qui m'a permis de remarquer que l'objet se déplaçait latéralement en dent de scie. J'ai été obligé de le recadrer plusieurs fois. Dans le temps de 20 minutes environ, j'ai réussi à tirer sept ou huit poses. La pellicule est actuellement en cours de développement et je suis prêt à la fournir après celui-ci aux services compétents." " "

" " "Je précise qu'avec mon appareil je n'arrivais pas à fixer la luminosité des étoiles mais je cadrais aisément cet objet." " "

" " "J'ai même remarqué dans les meilleurs moments l'existence de cercles lumineux et quatre traits de lumières partant du noyau." " "

" " "J'ai cessé mon observation vers 5 heures 30' et l'engin ne semblait pas avoir bougé. Si je n'avais pas eu mon téléobjectif je n'aurais pas constaté ces mouvements." " "

Le 27 septembre 1983 à 18 heures 25'.
 Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher?
 (a signé au carnet de déclaration)

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE DE

de

UNITÉ

BT. 1

P.V N° 574 / 19 83

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

01

et consorts

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

S

M

, épouse O

RÉFÉRENCES

83306903

CE JOUR 10 octobre 1983,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), P. A. , Gendarme, A.P.J.

VU LES ARTICLES 20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons à son domicile :

S^r M^{me} , épouse O , née le à
sans profession, demeurant , dans la dite localité,
t^é, fille de R et de B^r G , mariée, 3 enfants, de nationalité française, qui nous déclare à 15 heures 03 :

" Le samedi 24-09-1983, vers 6 heures, j'ai été réveillé par mon mari . Ce dernier était parti aux champignons, vers 5 heures 30. Il m'a avisé qu'il venait de remarquer dans le ciel un objet lumineux. Je ne suis donc levé. Je suis sortie dans la rue et j'ai pu voir une boule de couleur jaunâtre, avec sur toute sa circonférence, des rayons lumineux. Cette sphère était plus petite que la lune. Elle était d'un diamètre de 30 centimètres environ. Elle se trouvait à une distance que je n'ai pu évaluer, dans la direction de , sensiblement Sud-Est. Lorsque mon mari allumait son briquet, les rayons lumineux se rétractaient et revenaient à leurs dimensions initiales quand la flamme du briquet s'éteignait.

Je n'ai pas remarqué que cet objet se déplaçait latéralement ou verticalement. J'ai observé ce phénomène jusque 7 heures 45 environ. Quand le soleil s'est levé, je ne pouvais plus le distinguer. La forme de l'objet n'était pas vraiment définie. Il ressemblait à un cercle, dont la partie inférieure était légèrement renflée.

Le lundi 26-09-1983, monsieur L est venu réveiller mon mari, pour observer le phénomène. Je me suis levée également et j'ai pu constater que cet objet se trouvait sensiblement au même endroit que le samedi 24, mais beaucoup éloigné. Sa forme, sa couleur et sa luminosité n'avaient pas changé. Je l'ai observé pendant une demi-heure environ et je me suis recouchée.

Les jours suivants, je ne me suis plus levée pour savoir si cet objet était toujours là."

Le 10 octobre 1983, à 15 heures 25.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

GROUPEMENT

COMPAGNIE

de

UNITE

BT.

P.V N° 574 / 19 83

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

0

et consorts

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

G

W

RÉFÉRENCES

83306903

CE JOUR 10 octobre 1983.

NOUS SOUSSIGNÉ(S), P A , Gendarme, A.P.J.

VU LES ARTICLES 20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, entendons à son domicile :

G W , né le à , en chômage depuis février 1981, demeurant à fils de E et de M H , célibataire, de nationalité française, qui nous déclare à 17 heures 37 :

" Le samedi 24 septembre 1983, vers 5 heures 40, je me rendais à la pêche à . J'étais en compagnie de L M et G T . Quand nous sommes arrivés devant le domicile de O ce dernier nous a fait signe de nous arrêter. Nous sommes descendus du véhicule. O nous a raconté qu'il venait de voir, dans le ciel, un objet lumineux, alors qu'il se trouvait dans un champ à la cueillette de champignons. Il nous a montré ce qu'il avait vu. J'ai levé la tête et j'ai aperçu dans le ciel, un objet lumineux, de couleur blanche, plus gros qu'une étoile. Il était de forme ronde, d'un diamètre de 30 centimètres environ. Lorsque nous allumions un briquet ou une lampe de poche, il semblait que des rayons sortaient de cet objet. Quand M. O a pris des photos, cet objet est descendu brutalement à la verticale, au déclenchement du flash et, est resté dans cette position.

Je ne puis évaluer à quelle distance il se trouvait. Il était sensiblement dans l'axe (Ouest-Est). Nous l'avons observé une bonne heure, ensuite nous sommes partis vers .

Sur place, nous avons pu encore observé ce phénomène. Quand le soleil s'est levé, il a disparu en montant à la verticale. Il pouvait être 8 heures.

Les jours suivants, je n'ai plus prêté attention à cet objet, car je suis parti aux vendanges."

Le 10 octobre 1983, à 17 heures 52.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

GROUPEMENT
COMPAGNIE OU ESCADRON
UNITE
BT.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

0

et consorts

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 574 / 1983

PERSONNE ENTENDUE GI T

RÉFÉRENCES

85300903

CE JOUR 10 octobre 1983,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), P. A. , Gendarme, A.P.J.

VU LES ARTICLES 20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons à son domicile :

G T, né le à , demeurant dans la dite localité, , horticulteur, fils de L et de D S, célibataire, de nationalité française, qui nous déclare à 18 heures 13 :

" Le samedi 24 septembre 1983, je me rendais à la pêche à . J'étais en compagnie de mon frère L M et G W. Il était 5 heures 30 environ. En arrivant devant le domicile de O, ce dernier nous a fait signe de nous arrêter. Il nous a demandé de regarder dans le ciel. J'ai vu une boule lumineuse, d'un diamètre de 50 centimètres environ? Elle brillait d'un fort éclat. On aurait cru le soleil qui se reflétait sur une plaque chromée. Je n'ai pu évaluer la distance à laquelle se trouvait cet objet, mais il était assez proche. Il était dans l'axe (Ouest-Est). Sur le périmètre de cette boule, on distinguait des rayons lumineux également et courbes, d'une couleur un peu ~~mxixm~~ plus claire, que l'objet lui-même. Quand nous allumions un briquet, il nous semblait que ces rayons sortaient de l'objet.

Nous avons observé ce phénomène 3/4 d'heure environ, en suite nous nous sommes rendus à . En cours de trajet, nous avons pu voir c tte boule qui nous suivaient. Elle descendait vers nous puis remontait. A destination, nous avons encore observé ce phénomène. Cet objet était toujours le même, même forme, même couleur, même luminosité, mais avait changé de direction. Par rapport à l'endroit où nous nous trouvions, il était dans la direction Sud-Est.

Vers 8 heures, cet objet a disparu de notre vue, en montant dans le ciel à la verticale. J'avais établi un croquis, sur lequel je portais le déplacement de cet objet. Lorsque je l'ai revu le mardi 27-09-1983, il se trouvait toujours dans la même direction, mais beaucoup plus éloigné de nous. Il avait la grosseur d'une assiette. Je l'ai revu le 29-09-1983, vers 19 heures 30, il était toujours dans la même direction, avait la même forme, la même grosseur et se déplaçait verticalement et latéralement.

A compter de ce jour, je n'ai plus revu ce phénomène."

Le 10 octobre 1983, à 18 heures 42.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

